

## Faut-il être disponible pour s'inscrire à France Travail (anciennement Pôle emploi) ?

Oui. Pour vous inscrire à France Travail, vous devez être disponible pour effectuer une recherche d'emploi.

Vous ne devez pas être salarié à temps plein, en formation professionnelle ou en service civique.

Vous ne pouvez pas vous inscrire à France Travail si votre contrat de travail est suspendu.

### À noter

si vous êtes un demandeur d'emploi inscrit en catégorie D ou E, vous n'êtes pas obligé d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

## Chômage : démarches auprès de France Travail (anciennement Pôle emploi)

### Pour en savoir plus

- France Travail (anciennement Pôle emploi) : foire aux questions – candidat

Source : France Travail

- Aides de retour à l'emploi (Clara)

Source : France Travail

### Où s'informer ?

- **France Travail pour demandeurs d'emploi – 3949**

Par téléphone

**39 49**

Pour actualiser votre situation, signaler un changement de situation, vous informer d'un paiement : service automatisé 7 jours/7, 24 heures/24 – Service gratuit + prix appel

Pour être mis en relation avec un conseiller pour vous inscrire, vous renseigner, modifier un rendez-vous : service accessible aux horaires fixés par chaque agence France Travail (anciennement Pôle emploi) – Service gratuit + prix appel

**Depuis l'étranger : + 33 1 77 86 39 49**

Par messagerie

Accès via le formulaire de contact

### Textes de référence

- Code du travail : articles L5411-6 à L5411-7

Recherche d'emploi

- Code du travail : articles R5411-9 à R5411-10

Disponibilité du demandeur d'emploi



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00